



ASBL subsidiée par la Commission communautaire commune
VZW gesubsidiëerd door de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

Psychiatre infanto-juvénile

Le SSM Rivage den Zaet engage un psychiatre infanto-juvénile à partir de juin 2013 pour un remplacement d'une durée de 2 ans.

Durée de travail : ½ à 2/3 temps

Expérience clinique souhaitée. Collaboration dans une équipe « enfants » bilingue.
Bonne compréhension du néerlandais souhaitée.

CV à envoyer à

Julien Libbrecht – Direction Administrative

7, Quai du Commerce,
1000-Bruxelles
Tel : 02/5500679

jlibbrecht@rivagedenzaet.com